

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 05-426-1932 portant modification aux articles 40, 49 et 64 de la loi du 31 mars 1928 relative au recrutement de l'armée.

n° 05-426-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
31 mai 1932

Numéro JO
n° 426 du 31/05/1932

Date du numéro
31 mai 1932

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés, et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vu la loi du 24 juin 1931, portant modification aux articles 40, 49 et 64 de la loi du 31 mars 1928, relative au recrutement de l'armée

Vu la dépêche du Ministre des colonies n° 864 1/1, du 9 mai 1932,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulguée à la Côte française des Somalis la loi du 24 juin 1931 susvisée, portant modification aux articles 40, 49 et 64 de la loi du 31 mars 1928 relative au recrutement de l'armée. Art. 2 — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

ANTONIN.